

## DEC151129INSHS

*Décision portant création d'un comité d'orientation et de surveillance au sein de l'unité propre de service (UPS) n°3611 intitulée « Institut des Systèmes Complexes de Paris Île-de-France (ISC-PIF) »*

### Le Président,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°111254DAJ du 8 juillet 2011 relative à la délégation de signature de Monsieur Patrice Bourdelais, directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ;

**Vu** la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 31-90 du 9 février 1990 relative au fonctionnement des comités d'orientation et de surveillance des unités propres de service ;

**Vu** la décision n° 133030DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité propre de service (UPS) n°3611 intitulée « Institut des Systèmes Complexes de Paris Île-de-France (ISC-PIF) » ;

### DÉCIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>** – Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la décision n° 31/90 du 9 février 1990 susvisée, l'unité propre de service (UPS) n°3611 intitulée « Institut des Systèmes Complexes de Paris Île-de-France (ISC-PIF) » est dotée d'un comité d'orientation et de surveillance (COS), dont la composition est la suivante :

#### 1°) Membres de droit :

- le directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales ou son représentant ;
- le délégué régional Paris A, ou son représentant.

#### 2°) Membres nommés par le Président

- en qualité de représentants des utilisateurs de l'unité de service :
  - Le délégué général de l'alliance Athena ou son représentant ;
  - Le directeur scientifique du projet VigieNature au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) ou son représentant.
- en qualité de personnalités extérieures :
  - Madame Elisabeth Giacobino, directrice de recherche émérite au CNRS ;
  - Monsieur Jean Petitot, directeur d'études à l'EHESS ;



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

- Monsieur Vincent Breton, directeur de l'Institut des Grilles et du Cloud.

3°) Membres représentant les sections concernées du Comité national de la recherche scientifique :

Sont nommés pour la durée de leur mandat, en qualité de représentant des sections 6 et 35 du Comité national de la recherche scientifique :

- section 6 : Monsieur Mathieu Latapy ;
- section 35 : Madame Stéphanie Ruphy.

4°) Le directeur de l'UPS n°3611 ainsi que deux membres élus pour quatre ans par l'assemblée générale de l'unité propre de service :

- Monsieur David Chavalarias, en sa qualité de directeur de l'UPS3611 ;
- Madame Laurence Gareaux, secrétaire générale ;
- Madame Catherine Robert, responsable de la valorisation et des partenariats privés.

Le directeur de l'UPS n°3611 ainsi que les deux membres élus assistent aux séances du comité d'orientation et de surveillance avec voix consultative.

**Art. 2** – Madame Elisabeth Giacobino, directrice de recherche émérite au CNRS, est nommée aux fonctions de présidente du comité d'orientation et de surveillance, pour la durée du mandat de l'UPS n°3611. Le mandat du président du comité d'orientation et de surveillance peut être renouvelé une fois.

La présidente du comité d'orientation et de surveillance peut inviter à assister aux séances, avec voix consultative, toute personne dont elle juge la présence utile.

**Art. 3** – Le comité d'orientation et de surveillance exerce les compétences fixées à l'article 2 de la décision du 9 février 1990 susvisée.

Son fonctionnement est régi par les articles 6 à 8 de la décision du 9 février 1990 susvisée.

**Art. 4** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre National de la Recherche Scientifique.

Fait à Paris, le 28 avril 2015

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur  
de l'Institut des sciences humaines et sociales,

Patrice Bourdelais